



AVIS DE PUBLICATION

(Article L1133-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation)

Le Bourgmestre de la Commune de Lasne informe la population, qu'en séance du 10 décembre 2019, le Conseil communal a décidé de la suppression partielle d'une voirie communale étant l'ancien sentier vicinal n°81, repris à l'Atlas des chemins de l'ancienne commune de Lasne-Chapelle-St-Lambert, pour partie touchant les parcelles actuellement cadastrées 1^e div. sect. F, n°459L et n°460G, pour une superficie calculée de 42,15m² – entre le chemin de la Vallée et la route de Beaumont.

Le texte de la décision et le plan de suppression partielle sont consultables auprès du Service Patrimoine de l'Administration communale de Lasne – Place Communale, 2 à 1380 Lasne, tous les jours ouvrables de 9h à 12h ou sur RDV - **Pour tout renseignement : 02/634.05.32.**

Fait à Lasne, le 08 janvier 2020.



Le Bourgmestre

Laurence ROTHIER

Début de la présente publication : le 09 janvier 2020